



SNUipp du Finistère

Madame la Directrice des services,

Pour commencer, le SNUipp-FSU déplore l'absence de notre collègue représentante de SUD éducation. Non remplacée, elle n'a pas pu laisser sa classe. Dans le cadre d'un paritarisme menacé, ce choix est inacceptable. Les membres titulaires doivent pouvoir tenir leur rôle de représentant sans avoir à pénaliser leurs écoles.

Le décret PPCR prévoit que tous les professeurs des écoles ont vocation à dérouler leur carrière sur au moins deux grades pour une carrière complète. Le tableau d'avancement que vous nous présentez **aujourd'hui** en CAPD reste dans la logique des nouvelles mesures envisagées par ce gouvernement sur l'ensemble des promotions, une logique qui vise à mettre plus de place au mérite remettant ainsi en question celle du PPCR. Les modalités d'accès à la hors-classe pour 2018 suscitent de nombreuses interrogations et de la colère parmi nos collègues. Depuis la mise en ligne des avis sur i-prof, les collègues n'ont pas cessé de nous solliciter pour nous faire part de leur sentiment d'injustice et du manque de reconnaissance de l'institution. D'une part, les avis basés sur des rapports d'inspection plus ou moins anciens, comme sur une connaissance plus ou moins réelle des enseignants engendrent de profonds sentiments d'injustice voire de mépris lorsque l'investissement quotidien n'est pas reconnu, à minima, comme très satisfaisant. Le tableau d'avancement montre des aberrations pratiquement sur toutes les pages, ainsi avec la même ancienneté, la même note, des collègues ont un avis « satisfaisant » alors que d'autres ont un avis « très satisfaisant » voire d'autres encore « à consolider ». Il est clair que la note n'a absolument pas été un critère pour fixer l'appréciation alors que le BO le recommande. Les conséquences morales sont importantes pour l'ensemble des collègues concernés au regard de leur investissement professionnel au quotidien face à une appréciation profondément démotivante. Les conséquences financières sont tout aussi importantes à moyen et long terme puisque ces appréciations ont vocation à rester figées jusqu'au supposé passage à la hors classe de l'intéressé. Pour de nombreux collègues, anciens instituteurs, c'est la double peine : peu de points de valeur professionnelle liés au « satisfaisant » et peu de points liés à l'ancienneté dans le corps des PE entraînent un petit barème, reléguant leur promotion à la Hors classe aux calendes grecques ! En effet, à l'injustice majeure, constituant de plus une aberration pédagogique, qu'est la pérennité de l'avis, s'ajoute pour les anciens instituteurs, l'absence de prise en compte de leur ancienneté générale de service

(AGS). Ainsi certains collègues, anciens instituteurs, enseignent depuis plus de 30 ans et ne totalisent que 10 points de carrière parce qu'ils sont passés tardivement dans le corps des PE. Font-ils pour autant un métier différent ? Tous ces collègues ne pourront pas espérer partir en retraite en étant à la hors classe. Nous vous demandons à nouveau, Madame la directrice, que l'AGS soit prise en compte dans le calcul de barème. Vous pouvez faire le choix dans le cadre de ce nouveau barème de favoriser l'AGS pour permettre à tous les enseignants de partir en retraite en étant à la hors classe. C'est une question de justice sociale !

Nous vous demandons également de modifier les appréciations afin que tous les collègues au 11ème obtiennent un avis excellent, que tous les avis « satisfaisant » soient transformés en avis « très satisfaisant », que tous les avis « à consolider » soient retirés.

Le ministère nous propose 60 pages d'ajustement des programmes... ajustements, véritable marche arrière pédagogique, qui rendent une partie des manuels récents de français caduques... et ne parlons même pas du travail accompli par les collègues sur les programmations et progression en grammaire. Ces ajustements seront officiellement validés le 12 juillet. Cette façon d'organiser les choses révèle un manque de respect de notre travail au quotidien. Cette fin d'année nous montre que les mécontentements des collègues sont importants et qu'ils sont loin de ressentir la confiance que notre ministre prône pourtant régulièrement